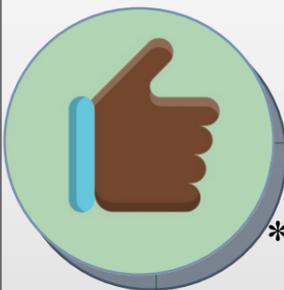


Le téléchargement : légal ou illégal ?

Sur internet on peut télécharger : de la musique, des jeux vidéos, des séries, des films, des livres, des photos, des vidéos, etc...



- * Libre de droit : l'auteur a autorisé le téléchargement sans contrepartie financière
- * Non libre de droits : proposé par un site autorisé réservant des droits d'auteurs
- * Tombée dans le domaine public : 70 ans après le décès de son auteur



- * Peer-to-peer* : télécharger à l'aide d'un logiciel
- * Téléchargement direct : un lien internet permettant de télécharger directement
- * Le streaming* : l'œuvre n'est pas téléchargée, mais on y a accès



Comment reconnaître un site illégal ?

- Présence de nombreuses pubs de charmes, d'escroqueries, pop-up* qui s'ouvrent régulièrement
- Absence de moyens de paiement sécurisé (faire un achat seulement sur un site web disposant d'une sécurité « https »)
- Présence de films actuellement en diffusion au cinéma
- Absence de mentions légales et de conditions d'utilisation

Attention : site payant ne veut pas dire site légal !

* Peer-to-peer : Pair à Pair

* Pop up : Fenêtre qui s'ouvre devant la fenêtre principale sans avoir été sollicitée par l'internaute.

* Streaming : diffusion de vidéos

Le téléchargement : légal ou illégal ?



Quels sont les risques ?

- Avoir des contenus qui ne correspondent pas à leurs intitulés
- Des pubs intrusives et inadaptées peuvent apparaître (pornographie, violence, etc)
- Présence d'un risque accru de piratage des données familiales, avec un virus
- **Lorsque l'on télécharge illicitement, on peut se faire repérer par HADOPI**

➡ Le fraudeur encourt une amende d'environ 1500 € et des rappels à la loi.

➡ Le propriétaire du site encourt une amende de 300 000 € et une peine d'emprisonnement

➡ **C'est le titulaire de la ligne qui paie, à savoir les PARENTS**

Hadopi

Etape 1 : Un mail est envoyé avertissant le titulaire de la ligne internet d'arrêter les téléchargements illégaux

Etape 2 : Un second mail sera envoyé ainsi qu'un courrier recommandé si, dans les 6 mois qui suivent il y a récurrence.

Etape 3 : Il est possible qu'HADOPI transmette le dossier à la justice dans le cas d'une nouvelle infraction dans les 12 mois.

Le téléchargement : légal ou illégal ?



Astuces pour être dans la légalité

Formules légales pour télécharger de la **musique** :

A partir de 9,99€ par mois

Formules légales pour télécharger des **jeux vidéo** :

GRATUITS

Formules légales pour télécharger des **livres** :

GRATUITS

Formules légales pour télécharger des **films/séries** :

A partir de 5.99 € par mois

A partir de 6.99 € par mois

A partir de 6.99 € par mois

A partir de 7.99 € par mois

A partir de 9.99 € par mois